



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 08-2023/MINAE/UGPM/Fn

10/07/2023

1. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter : Fourniture et livraison d'articles de bureau pour les directions DAJC et DVFAR et services rattachés SECRU et CELCOM (à commande) .

Les Fournitures ou Préstations constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

- 2. La procédure de Consultation, est faite en application de la loi N° 2016 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à commandes conclu à prix unitaire
- 3. Le Dossier de Consulation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
 - Nom du responsable : RANDRIANASOLO RAFANOMEZANA Norohasina
 Fonction : LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Adresse:

• E-mail : minae.prmp@gmail.com

- Bureau : UGPM du MINAE à Anosy , Étage : 5ème étage , Porte : 504
- 4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à l'UGPM du MINAE à Anosy moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
 - Lot 1: vingt mille Ariary (Ar 20 000.00)

Le paiement devra être effectué ou son équivalent en monnaie librement convertible auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, ImmeublePlan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à l'UGPM du MINAE à Anosy , étage: 5ème étage / porte: 504 21/07/2023 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas le leur représentants qui souhaitent y assister.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.



- 7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- Lot 1 : cent trente mille Ariary (Ar 130 000.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous forme suivantes :

• soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,

soit par garantie bancaire,

• soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au tréso



